

Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique
Avis d'Appel d'Offres Ouvert Simplifié

N° 05/2023/AMEE

**RESERVE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES
(PME), COOPERATIVES OU « UNE UNION DE COOPERATIVES » ET AUTO-
ENTREPRENEURS**
Séance Publique

Le 31 octobre 2023 à partir de 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique (AMEE), sise à Espace les Patios, 1^{er} étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'Offres ouvert sur offres de prix pour «**L'ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU ET CONSOMMABLES POUR MATERIEL INFORMATIQUE**» ; Il sera réparti en 2 lots :

- **Lot 1 : Achat de fournitures de bureau ;**
- **Lot 2 : Achat de consommables pour matériel informatique.**

Lieu d'exécution :

- **Représentation de l'AMEE à Marrakech, Rue El Machaâr El Haram, Issil.**

- Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du Bureau d'ordre de l'AMEE à Rabat à l'adresse : Espace les Patios, 1^{er} étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad

- Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargeable sur le site de l'AMEE : www.amee.ma
ou sur le portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

L'acquisition du dossier d'appel d'offres est gratuite.

- **Le cautionnement provisoire est fixé à :**
 - **Lot 1 : Huit cents dirhams (800,00 DH).**
 - **Lot 2 : Huit cents dirhams (800,00 DH).**
- **L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée comme suit à la somme de:**
 - **Lot 1 : Quarante-neuf mille huit cent quatre Dirhams, Vingt Centimes Toutes Taxes Comprises (49 804,20 DH TTC).**
 - **Lot 2 : Quarante et Un mille Cent Douze Dirhams Toutes Taxes Comprises (41 112,00 DH TTC)**
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
- Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Economie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja

1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

- Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par les articles 6-7-11 du règlement de consultation.
- En application des dispositions de l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 3011-13 du 24 hijra 1434 (30 octobre 2013) et de l'article 148 du décret n°2-22-431 du 15 chaâbane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics, il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales (PME), coopératives ou « une union de coopératives » et auto-entrepreneurs. Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité parmi les pièces du dossier administratif prévu par l'article 28 du décret n° 2-22-431.